

# Optimiser et sécuriser ses assemblées générales



## Objectifs /Enjeux

**Rappeler** la réglementation,  
**Envisager** les nouvelles obligations à court terme,  
**Associer** les copropriétaires aux évolutions récentes.  
**Mettre en oeuvre** les nouvelles dispositions légales.



## Public concerné

Gestionnaires, principaux confirmés

## Pré requis

Aucun.



## Durée

1 journée ( 9h -12h30/ 13h30 - 17H00)

## Pédagogie

Support PPTX avec alternance de séquences techniques et d'exemples pratiques

## Contenu de la formation

### MATIN

#### ✓ Test de positionnement

#### ➤ **De la convocation à la tenue (organisation = sérénité)**

- Analyser les besoins et les demandes des copropriétaires
- Concerter le conseil syndical, bien plus qu'une obligation légale
- Etablir la convocation et l'ordre du jour dans de bonnes conditions
- Gérer la feuille de présence, les pouvoirs, les départs, les arrivées
- Désigner le bon bureau de séance

### APRES-MIDI

#### ➤ **De la prise de décision au procès verbal (optimisation du temps)**

- Respecter les règles de majorité (loi ALUR)
- Rédiger le procès-verbal avec efficacité dans l'instant
- Diffuser le procès-verbal dans les meilleurs délais
- Eviter les risques de contestation
- Savoir conclure la réunion

#### ✓ Test de validation

FORMER,ASSISTER,CONSEILLER, « FAC – Formation »

Association loi 1901 déclarée à la préfecture de Loire Atlantique n° W442015050

Prestataire de formation déclaré n° 52440753444 – SIRET 811 147 347 00017

1 avenue de Landévennec – 44300 NANTES

[www.fac-formation.com](http://www.fac-formation.com)

- [contact@fac-formation.com](mailto:contact@fac-formation.com)